

**FICHE : ANNEXE III.3-1 DU CODE DU BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL  
COMPÉTENCES ET FORMATIONS DES MEMBRES DU SERVICE DE LUTTE  
CONTRE L'INCENDIE**

**1) Gestion du service de lutte contre l'incendie**

compétence à

- organiser les équipes d'intervention
- collaborer à la réalisation de l'analyse des risques

**2) Intervention en cas d'incendie**

**A. Compétences**

capacité à :

- identifier et reconnaître l'importance et les limites de son rôle
- comprendre la nature d'un feu et son mode de propagation
- identifier les dangers liés à un incendie
- comprendre l'utilité des procédures incendie
- identifier et utiliser correctement les équipements de protection contre l'incendie
- réagir correctement en cas d'alerte et en cas d'alarme
- combattre de façon sûre tout début d'incendie
- reconnaître et signaler des situations pouvant créer un risque d'incendie

**B. Formation**

- des éléments théoriques et des éléments pratiques
- e.a. exercices pratiques de manipulation des équipements de protection contre l'incendie
- des recyclages sur base régulière

**3) Evacuation des occupants**

**A. Compétences**

capacité à :

- identifier et reconnaître l'importance et les limites de son rôle
- identifier les dangers liés aux incendies
- identifier les différentes situations amenant à l'évacuation
- énumérer et expliquer les différentes techniques d'évacuation et savoir les appliquer en entreprise
- reconnaître et signaler des situations qui peuvent gêner l'évacuation des personnes
- identifier les voies d'évacuation
- réagir correctement en cas d'alarme
- mener rapidement et efficacement une évacuation

**B. Formation**

- des éléments théoriques et des éléments pratiques
- des recyclages sur base régulière

**Plus d'info :**

- Le titre 3 concernant la prévention de l'incendie sur les lieux de travail du livre III du code du bien-être au travail
- Le guide "Risques d'incendie ou d'explosion" de la série stratégie SOBANE